

FICHE DE POSTE DE DRH DU CENTRE HOSPITALIER DE CAYENNE

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

Fonctions

Directeur des ressources humaines (directeur-adjoint)

Cotation de la part fonctions de la PFR (Classe normale/Hors classe):

Emploi non fonctionnel dans un établissement fonctionnel groupe II (rang 31 sur 92 établissements, produits annuels 250 M€) ; la PFR est composée de la part fonction (fixe) et la part résultat (variable selon résultats/objectifs). La part fonction est cotée à 2,7.

Rémunération outre-mer avec prime de vie chère (40 %) sur le traitement de base, indemnité de sujétion géographique (16 mois de traitement pour 4 ans de présence ou proratisation), bonification retraite pour dépaysement (un trimestre supplémentaire pour trois trimestres de présence hors congés, réfaction sur l'impôt sur le revenu plafonnée à 4050 €.

L'emploi peut être pourvu par mutation ou mise à disposition de l'employeur avec son accord, garantissant un droit au retour.

Centre hospitalier: Cayenne

Adresse : Rue des Flamboyants - B.P 6006
97306 CAYENNE CEDEX

Personne à contacter : Hamid SIAHMED ou Jean DEBEAUPUIS, administrateurs provisoires du centre hospitalier de Cayenne : direction.generale@ch-cayenne.fr
tel : 0594 395 151

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Contexte général : le territoire guyanais est vaste (84.000 km²) et la population concentrée sur le littoral avec les trois bassins de vie principaux de Cayenne, Saint-Laurent et Kourou.

Présentation générale de l'établissement : Principal établissement public de santé de la Guyane, le Centre Hospitalier de CAYENNE a une vocation régionale et des missions universitaires pour l'ensemble du territoire guyanais et une population en forte croissance d'environ 280.000 habitants en 2018, qui double tous les vingt ans. Il porte l'ensemble des centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) assurant un accès aux soins primordial pour les populations de l'intérieur des terres soit 20% de la population guyanaise. Il est siège du Centre d'investigation clinique Antilles-Guyane, unité mixte de recherche, d'un centre de recherche biologique, du COREVIH de Guyane, de laboratoires universitaires et du centre intégré drépanocytose. Il est partenaire de l'Université de Guyane, et son département de formation et de recherche, lequel dispose d'une PACES de 18 places, ainsi que des universités et UFR des Antilles, qui assurent le premier et le troisième cycle des études médicales hors PACES, la formation en maïeutique et diverses formations paramédicales, et partenaire enfin des universités et UFR de métropole qui assurent le second cycle des études médicales.

Le centre hospitalier dispose des activités de référence en réanimation adulte et néonatale, en maladies infectieuses et tropicales, et du SAMU-SMUR régional. Il offre près de 700 lits et places en court séjour, SSR, psychiatrie et gériatrie. Il est actuellement organisé en 9 pôles cliniques et médico-techniques, dont 5 pour le court séjour (pôle femme-enfant, soins critiques dont urgences, chirurgie, deux pôles de médecine), et 4 autres pôles (psychiatrie, gériatrie, CDPS et médico-technique). Son équipement biomédical est neuf et d'excellent niveau (une IRM 3T, un scanner 128 barrettes, une angiographie numérisée).

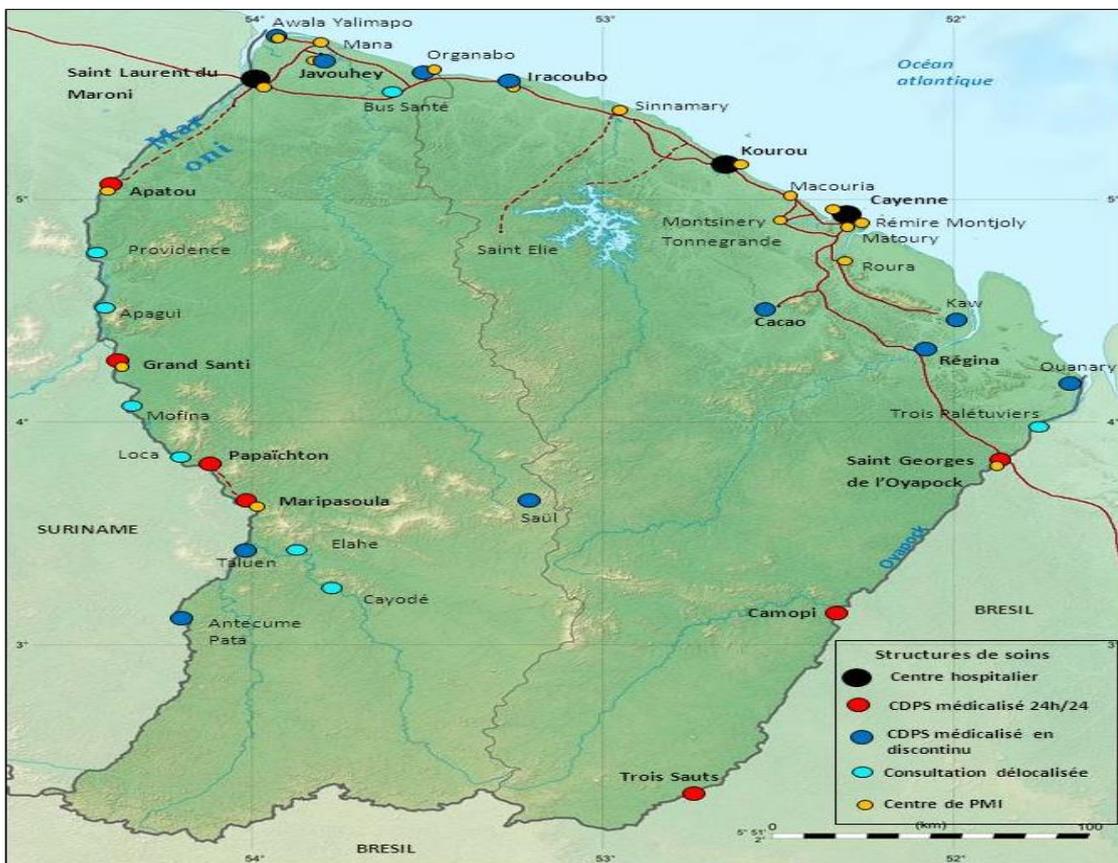
Le pôle femme-enfant et le pôle chirurgie sont implantés dans un bâtiment livré en 2013. Un plan d'investissement d'urgence de 21,5 M€ quasi achevé a permis une amélioration importante de la sécurité et du confort hôtelier sur l'ensemble du site.

Le projet approuvé par la Ministre en juin 2018 sur avis favorable du Comité interministériel de performance et de modernisation est un plan de modernisation 2018-2022 avec une amélioration du fonctionnement et de la durée moyenne de séjour, un virage ambulatoire ambitieux. Il intègre une aide financière de 40 M€ pour un

investissement de 45 M€ comprenant la reconstruction de 3 CDPS pour 8 M€, une maison hospitalière de 4 M€, un bâtiment recherche (7 M€) orienté recherche clinique, santé publique et infectiologie, un bâtiment regroupant les services administratifs, ainsi qu'une rénovation de 25 M€ du bâtiment de 1992 dédié à la médecine adulte et aux soins critiques. Après rénovation en 2022, le programme capacitaire comprend 721 lits et places, avec doublement des soins critiques, afin de faire face à une augmentation continue de la population et de l'activité complète, estimée à 3% par an sur la période.

L'année 2019 devrait voir l'approbation de la convention constitutive du GHT de Guyane associant les centres hospitaliers de Cayenne, Saint-Laurent du Maroni et Kourou. Le projet médical partagé comprend à ce jour cinq thèmes : néphrologie-dialyse, néonatalogie, endocrinologie-diabétologie-nutrition, prise en charge médicamenteuse, télémédecine dont télé-AVC. Il sera complété en priorité sur la chirurgie, les urgences, les soins de proximité dans les CDPS et CMP. Le DIM territorial, les directions territoriales système d'information et achats sont en constitution.

L'équipe de direction du CH de Cayenne comprend un adjoint au directeur, secrétaire général, un DRH, un directeur des affaires médicales et de la recherche, un directeur des affaires financières, de la clientèle et de la qualité comptable, un directeur de la qualité, gestion des risques et relations avec les usagers, un directeur des fonctions supports (achats-travaux), un directeur des activités médico-sociales et psychiatrie, un directeur du système d'information, un coordonnateur général des soins, un adjoint au CGS et coordonnateur des instituts de formations.



Répartition des 18 centres délocalisés de prévention et de soins au 1er Janvier 2017

Pôles	Spécialités	Spécificités
Pôle soins continus	SAMU-urgences, réanimation, anesthésie	Etablissement siège de la zone de défense Guyane. Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires au Centre Pénitentiaire de Rémire-Montjoly. Unité au Centre de Rétenion administratif.
Pôles médecine 1 et 2	Oncologie, VIH, dermatologie, cardiologie, maladies infectieuses, neurologie, gastro-entérologie, diabétologie, dialyse, néphrologie	Etablissement siège du COREVIH Centre d'Investigation Clinique et d'Epidémiologie Clinique
Pôle chirurgie	Chirurgie générale, chirurgie orthopédique, ORL, ophtalmologie, odontologie	Autorisation d'opérer les cancers digestifs
Pôle SSR et gériatrie	SSR, USLD, EHPAD	Equipe de soins palliatifs

Pôle femme-enfants	Néonatalogie, pédiatrie, gynécologie-obstétrique	Près de 4500 accouchements en 2018, 8000 sur le territoire. Centre intégré de drépanocytose
Pôle psychiatrie	Psychiatrie adulte intra et extra-hospitalier, CSAPA, pédopsychiatrie ambulatoire, Centre de Ressources sur l'Autisme.	Unité de Psychiatrie Intra-carcérale au Centre Pénitentiaire de Rémire Unité d'hospitalisation de pédopsychiatrie
Pôle médico-technique	Pharmacie, laboratoires, imagerie	Laboratoire Hospitalo-Universitaire de Parasitologie - Mycologie, reconnu comme laboratoire associé du CNR Leishmania et laboratoire collaborateur des CNR toxoplasmose et paludisme.
Pôle des centres délocalisés de prévention et de soins	Médecine générale de proximité	Le pôle « Centres délocalisés de prévention et de soins » est chargé de la gestion et de la coordination de 18 structures permettant de garantir une offre des soins aux populations résidant sur les communes isolées.

Vue panoramique du centre hospitalier de Cayenne :



Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

Le centre hospitalier dispose au 31 décembre 2017 de 680 lits et places, hors 16 postes de dialyse et 46 berceaux pour nouveau-nés. La capacité installée en court séjour est de 417 lits complets et 34 places, auxquels s'ajoutent 15 lits complets de SSR, 94 lits de psychiatrie et 20 places, 100 places d'EHPAD-USLD. La capacité MCO est de 241 lits de médecine dont 16 pour adultes et 81 lits de pédiatrie, 71 lits de chirurgie et 105 de gynécologie-obstétrique. Le pôle femme-enfant représente environ 50 % de l'activité de court-séjour.

Il a réalisé 37000 séjours MCO en 2017 avec un IP-DMS atypique de 1,36, en partie lié aux environ 2000 séjours des populations de l'intérieur.

Ses produits totaux étaient de 257 M€ dont 249 M€ pour le budget principal, en excédent de 4 M€ avec aides exceptionnelles de 17 M€ dont 6 M€ consolidées en rebasage des MIG en 2018. Le résultat 2017 tous budgets est de 0,6 M€, en raison d'un déficit exceptionnel du budget de l'IFSI, compensé par un rattrapage de la collectivité en 2018 et un excédent à venir. Les autres budgets annexes sont déficitaires d'environ -1,8 M€ avant renégociation en cours des conventions tripartites et CPOM pour les 100 lits de gériatrie.

Son personnel tous budgets représente 2100 ETP non médicaux et 300 ETP médicaux dont environ 50 internes.

La CAF nette des remboursements d'emprunt est de 5,3 M€ en 2016 et 5,7 M€ en 2017.

Les critères relatifs à l'endettement sont en amélioration, la durée d'amortissement de la dette est de 6,5 ans en 2017, le ratio d'indépendance financière s'améliore de 59 % en 2016 à 55 % en 2017 et reste supérieur au seuil de 50 %. Le ratio dette sur produits baisse de 39 % en 2016 à 33 % en 2017 et devrait passer sous la barre des 30 % en 2018, l'établissement ne devrait plus être tenu par l'autorisation de l'ARS pour emprunter.

Compte tenu des soutiens apportés, la trésorerie s'améliore du 31 octobre 2017 au 31 octobre 2018, le délai global de paiement revenant de 175 jours à 118 jours.

Identification du poste

Directeur des ressources humaines (directeur-adjoint)

Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée :

Ce profil s'adresse à des collègues ayant une solide expérience du dialogue social et dans le management d'équipe et la gestion de projets. Il suppose en outre :

Des compétences professionnelles :

- Capacités relationnelles ;
- Sens de la responsabilité ;
- Esprit de décision et d'initiative ;
- Autonomie ;
- Disponibilité ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Discrétion ;
- Pragmatisme ;
- Le sens du service public, de l'intérêt général et de l'utilité sociale et la capacité à en décliner les principes dans le management (transparence, équité, lutte contre les discriminations, égal accès de tous aux soins) ;
- Grande aptitude à l'écoute, à la concertation et à la négociation.

Des compétences particulières requises :

- Bonne connaissance des règles de la comptabilité publique ;
- Maîtrise du droit comptable et budgétaire ;
- Techniques de conduite du changement, de gestion de projets ;
- Ouverture d'esprit et à la différence culturelle ;
- Techniques de communication et de négociation.

Contraintes et avantages liés au poste

Contraintes :

- Poste dans un environnement difficile et complexe,
- Une grande disponibilité est requise.

Avantages :

- Poste diversifié dans ses pôles d'intérêt,
- Poste ouvert sur la diversité culturelle de la Guyane,
- Mise à disposition par voie de location à l'extérieur de l'établissement d'un logement de fonction dans les conditions prévues par le décret n° 2010-30 du 8 janvier 2010 pris en application de l'article 77 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière
- Poste alliant travail de réflexion et d'action de terrain.